

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 146 (2001)
Heft: 3

Artikel: Il faut refaire l'armée française... : Du "zéro mort" au fait barbare
Autor: Renaud, Jean-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346119>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il faut refaire l'armée française...

Du « zéro mort » au fait barbare

■ Lt-col (ER)
Jean-Pierre Renaud¹

Général de Lattre de Tassigny
Paris, le 15 octobre 1945

Au lendemain de chaque grande guerre, le souci de tenir compte des expériences acquises et, plus encore, la nécessité de s'adapter aux nouvelles conditions internationales créées par l'issue du conflit amènent les belligérants à réviser leur statut militaire.

Cette obligation s'impose aujourd'hui à la France d'une façon toute spéciale. Il ne s'agit pas seulement pour elle de modifier son appareil militaire en fonction de la future structure de l'Europe et du système de sécurité collective établi par le Pacte des Nations unies: il faut d'abord proprement le recréer. Le peu qui, dans la métropole, avait pu survivre ou revivre après juin 1940 a disparu en novembre 1942. Certes, au même moment, une nouvelle armée française naissait. Unies à la glorieuse phalange des Forces libres, nos unités d'Afrique reprenaient, en Tunisie, puis en Italie, une place sans cesse grandissante dans la coalition alliée, jusqu'à jouer un rôle de premier plan dans la Libération de la France et la conquête de l'Allemagne. Mais, recevant des Anglo-Saxons la plu-

part de leurs moyens matériels, nos formations ne pouvaient avoir un caractère spécifique correspondant à notre génie national. Finalement démobilisée avec plus de hâte que de méthode, cette jeune Armée nous laisse, avec une gloire pure, de fructueuses leçons, mais aucune « hypothèque » sur l'avenir: le problème de notre organisation militaire est entier.

Il nous faut donc le reprendre à la base et nous hâter de le régler car il ne souffre ni confusion ni retard. Posé dès avant la guerre par les esprits les plus éclairés, il avait malheureusement été méconnu par le conformisme d'un État-major inadapté et d'indifférence d'une opinion trop volontiers rassurée. De tragiques déceptions nous auront du moins appris que de sa solution dépend plus même que notre sécurité: l'existence du pays.

La presse s'est saisie récemment de cette question. Mais la plupart des articles qu'elle lui a consacrés, superficiels ou tendancieux, manquaient d'objectivité et de sérieux. Ils révélaient plutôt des arrière-pensées politiques, voire électorales, que le désir de contribuer à doter la France d'institutions militaires solides et modernes. Par contre, la seule volonté de rechercher ces institutions inspirera cette étude. Elle

ne prétend être ni un traité didactique ni un règlement mais le résumé d'une expérience poursuivie depuis des années dans des postes divers et le fruit d'une méditation constamment tournée vers la grandeur de l'armée et le service du pays.

1. Nécessité d'une armée nationale

La Seconde Guerre mondiale s'achève. Près de cent millions d'hommes y ont pris part, utilisant des dizaines de milliers d'avions et de chars, employant dans les immensités russes ou chinoises comme dans les archipels du Pacifique ou les oasis africaines, les armes les plus variées et les plus ingénieuses. Que reste-t-il, après cette gigantesque expérience, de l'opposition faite parfois, avant 1939, entre les notions de masse et de qualité, sinon la preuve qu'elles peuvent se confondre? En réalité, la guerre totale a été menée par des armées nationales qui étaient aussi des armées techniques. Aucune arme, si complexe et scientifique qu'elle soit, n'a échappé à cette règle, pas même la marine ou l'aviation. L'Allemagne, la Russie, la Grande-Bretagne, les États-Unis d'Amérique et le Japon ont jeté sur les champs de bataille du monde à la fois toute leur population en âge de com-

¹ Président du Centre d'Histoire Militaire et d'Études de Défense Nationale de Montpellier.

battre, y compris de fort contingents féminins, et tout le poids de leur puissance industrielle.

L'expérience a donc établi qu'en raison même de son «totalitarisme», la guerre moderne était le fait non point de contingents spécialisés, forcément restreints et exposés à fondre en quelques jours de heurts sanglants, mais de troupes issues d'une mobilisation générale. Elle a établi en deuxième lieu que de telles troupes étaient capables de recevoir en un court délai une instruction suffisante pour employer avec compétence les matériels délicats et coûteux mis en œuvre sur terre, sur mer et dans les airs.

Sans doute certains n'hésitent pas à proclamer que l'intervention de la bombe atomique infirme toutes les conclusions qu'on prétendrait tirer de soixante douze mois de guerre planétaire. Et il est bien sûr qu'elle est susceptible de bouleverser des notions hier encore indiscutées et qu'elle impose plus que jamais au commandement l'obligation de réviser sans cesse les données qu'une éducation trop exclusivement historique feraient tenir pour définitives. Il n'est pas douteux que l'apparition de la bombe atomique bouleverse toutes les données relatives à la fortification permanente de surface et qu'elle force à prévoir une extrême dispersion des installations industrielles et portuaires, des dépôts, des réserves. Elle entraînera donc des changements profonds dans la stratégie comme dans la tactique. Mais, parce qu'elle met à leur disposition un explosif deux



De Lattre avec des représentants de l'armée suisse.

mille fois plus puissant que les plus forts explosifs connus, elle ne supprime pas pour autant la nécessité des armées. Il faudra d'ailleurs longtemps encore avant que la bombe soit produite industriellement en grande quantité. Avant que ce stade soit atteint, la découverte aura cessé d'être le monopole secret d'un groupe de nations et la crainte d'immédiates représailles résultant de sa généralisation peut dès lors entraîner une neutralisation réciproque, comme il est advenu pour les gaz de combat. Même si l'on écarte cet espoir pour envisager l'hypothèse d'une guerre atomique sans frein, il reste des missions que la bombe n'enlèvera jamais aux armées belligérantes, à savoir, en dernière analyse et au minimum, l'exploitation à terre de ses effets

et l'occupation des terrains conquis.

En réalité, cette invention (que d'autres, aussi révolutionnaires, suivront à coup sûr) ne fait que souligner la mouvance extrême des conditions dans lesquelles pourrait se dérouler un conflit futur. En d'autres termes, dans la mesure où elle rend justement réservé quant aux formes que prendrait l'éventuel déchaînement d'un nouveau cataclysme, son intervention réclame des chefs militaires une constante curiosité d'esprit et une complète absence de préjugés, et, de l'armée, une perpétuelle faculté d'adaptation et de rajeunissement.

Dans de telles circonstances, toute querelle d'école s'avère, selon nous, hors de propos.

Nous avons à satisfaire à des besoins incompressibles nécessitant, nous allons le voir, des effectifs relativement élevés. Ceux-ci ne pourraient être réduits dans une certaine mesure que si les unités étaient, par compensation, largement dotés en machines puissantes. Or, étant donnée l'incertitude dans laquelle nous nous trouvons et la situation économique que nous traversons, le moment serait mal choisi pour fixer les modèles de ces machines et pour les fabriquer en quantité convenable. Le débat récemment ouvert pour ou contre l'armée de métier, si intéressant en soi, apparaît donc, pour l'instant, prématuré. Tout au plus est-il permis de redouter qu'une armée de métier soit mal préparée à faire preuve de la souplesse intellectuelle et de la plasticité pratique désirables. Elle se lie à ses matériels qui, en raison de leur prix de revient et de leur lente usure en temps de paix, sont rarement remplacés et se périment assez rapidement. Bien plus, la connaissance approfondie de ces matériels, les servitudes qu'ils créent et qu'on finit par considérer comme traditionnelles et respectables donnent une marque à ceux qui les emploient. Leur esprit s'y adapte et s'en satisfait. Une armée de volontaires servant à long terme tend à devenir une sorte de gendarmerie attachée religieu-

sement à ses règles propres, mais peu curieuse des progrès qui se manifestent en dehors de sa sphère particulière.

Faut-il craindre, au surplus que, détachée du reste de la Nation, elle devienne capable de s'opposer à elle? Convient-il d'établir une synonymie, comme certains ont l'habitude de le faire, entre «Armée de métier» et «Armée prétorienne»? Nous n'entrerons pas dans cette discussion, qui ne comporte, selon nous aucune réponse obligatoire et qui sort du plan exclusivement technique qui est le nôtre. Mais il nous est permis de l'élever à l'échelle internationale. L'essor gigantesque des sciences physiques et chimiques a dès maintenant donné aux engins de guerre une puissance terrifiante qu'un proche avenir peut rendre apocalyptique. Il est difficilement concevable que la possibilité de déclencher un nouveau conflit soit abandonnée à un homme seul ou qu'un corps spécialisé puisse peser sur une décision qui engage, au sens strict, l'existence d'un peuple entier. La guerre est une chose trop lourde de conséquences vitales pour que le soin d'en décider ne soit pas confié à la Nation elle-même: or à un régime de démocratie éduquée doit correspondre logiquement une armée de service militaire obligatoire.

Ainsi, qu'on interroge objectivement un passé à peine clos ou qu'on cherche sans romantisme à deviner les secrets de l'avenir, la nécessité de maintenir une armée nationale essentiellement formée de contingents appelés s'impose aujourd'hui à nous².

Réflexions en 2001

Il y a cinquante-cinq ans, le général de Lattre de Tassigny écrivait cette note dont nous ignorons le contexte de la publication. Les parties soulignées sont d'origine, de même que la note de bas de page. Elle nous apparaît d'actualité, au minimum sur le plan des effectifs, même si, pour la France, la refondation des armées doit être achevée pour le 31 décembre 2002.

La performance des matériels militaires n'a cessé de s'amplifier au point de persuader les médias que les armées évolueront dans un environnement où la politique du «zéro mort» serait appliquée dès les engagements que l'on voudrait aussi courts que possible! Le général de corps d'armée Michael Short, responsable de l'offensive aérienne sur la Yougoslavie, a pris soin d'insister dès son retour aux Etats-Unis, sur le fait que ce serait une grave erreur de croire que les futures attaques aériennes seraient sans aucun risque. Une

² Un document capital en raison de l'éminente personnalité de son auteur aboutit de façon formelle à cette conclusion. Dans son rapport au Département de la Guerre, le général Marshall, chef d'Etat-major général des armées américaines, après avoir fait un tableau saisissant des progrès prodigieux dès maintenant réalisés ou sur le point de l'être en aviation, en balistique et en pyrotechnie, s'appuie sur les perspectives qu'ils ouvrent pour préconiser le maintien par les Etats-Unis d'une forte armée et du service militaire obligatoire. Un tel témoignage, provenant d'un tel chef et par surcroît d'un pays qui n'avait pas jusqu'à ce jour admis la conscription en temps de paix, peut être tenu pour décisif.

polémique est d'ailleurs ouverte sur le nombre d'objectifs traités avec succès et l'attaque de cibles civiles comme par exemple, le siège de la radio et de la télévision serbes. Les chiffres des pertes américaines au cours des derniers engagements (58 148 pour le Vietnam (août 1964-janvier 1975), 260 au Liban (1982-1984), 147 en Iraq (1991), 29 en Somalie (1992-1994), 0 à Haïti et 0 au Kosovo) ont incité à croire en une « guerre propre », sans prendre toutefois en compte les pertes de l'adversaire. Les États-Unis ont, depuis le retour du Vietnam, opté pour une armée de métier mais ont conservé leur Garde nationale, engagée lors du conflit contre l'Irak.

Sans aborder le choix de la professionnalisation, le volume global de notre première réserve ne manque pas de troubler ceux qui suivent de près la dite refondation. Rappelons les effectifs prévus par le projet de loi adopté le 27 janvier 1999: 100 000 hommes dont 50 000 seront affectés à la Gendarmerie, 28 000 à l'Armée de terre, 8 000 à l'Armée de l'air, 7 000 au Service de santé, 6 500 à la Marine, 500 au Service des essences.

Les besoins exprimés pour la réserve, en 1988, un an avant la chute du mur de Berlin, étaient de 573 700 hommes dont 275 000 pour l'Armée de terre. La chute des effectifs de la réserve est aussi soudaine et inattendue que le fut celle du mur de Berlin! Devons-nous en déduire que la menace est dix fois moindre qu'en 1988?

Quelles sont les menaces? Le contrôleur général Eugène-Jean Duval nous rappelait récemment, dans un article diffusé par la revue *Défense nationale* d'avril 1999, à propos de l'actualité ou non de l'ordonnance du 7 janvier 1959, que la menace était double, l'une due au fait nucléaire, l'autre au fait idéologique. Avec la guerre du Kosovo, nous avons eu la confirmation d'une nouvelle menace, celle liée au fait médiatique initié pendant la guerre du Golfe, en 1991. Le fait nucléaire demeure, malgré l'effondrement du Bloc de l'Est, car de nouvelles puissances nucléaires sont nées: l'Inde et le Pakistan, deux pays aux rapports très conflictuels. Le fait idéologique, s'il demeure également, n'est plus d'actualité au point d'être, peut-être, le déclencheur de la chute des effectifs. Par contre, un fait majeur semble générer une menace diffuse, le « fait barbare ». Plusieurs pays ont déjà sombré sous cette menace. Jusqu'à ce jour, ce sont essentiellement des pays africains tels que le Libéria, la Sierra Leone, la Somalie et, plus inquiétant, par sa richesse en matières premières et sa taille, la République démocratique du Congo. D'autres pays sont sur la sellette: l'Indonésie, le plus grand pays musulman du monde avec 210 millions d'habitants, les Philippines dont la prise d'otages médiatisée fera peut-être école.

La France peut-elle être sous la menace du « fait barbare »? Ce que les médias français nomment très gentiment « les incivilités », c'est-à-dire, la destruction sporadique d'abri de bus, de voitures (560 en Alsace

et 700 à Rouen, en 1997), d'écoles, de PME et de commerces installés dans ces zones franches, l'attaque au caillou de transports en commun, la dégradation intérieure de ces mêmes transports en commun (bus, rames du RER ou du métro), doivent être prises très au sérieux. On doit même, sur le plan de la sécurité collective, se poser la question: aurions-nous les effectifs nécessaires pour faire face à une flambée « d'incivilités » déclenchée simultanément dans la périphérie de plusieurs villes? Aux États-Unis, ces « incivilités », qui se transformèrent en émeutes au cours des années 1982-1985, furent traitées par la Garde nationale. Mauvaise question ou pas...

Pour conclure, rappelons la montée en puissance des effectifs instruits de l'Armée de terre en Algérie: 55 000 le 1.10.1954, 150 000 le 1.10.1955, 380 000 le 1.10.1956, 395 000, le 1.10.1957, pour culminer à 445 000, le 1.10.1958 et décliner jusqu'à 318 000 le 1.7.1962 puis 130 000 en décembre.

Le volume global de notre première réserve apparaît insuffisant d'autant que les armées étrangères professionnelles ou pas, prévoient des réserves au moins égales aux effectifs de ceux de l'armée d'active: plus de 1 500 000 hommes pour les États-Unis, 350 000 en Allemagne, 250 000 en Grande-Bretagne. Comme le disait Machiavel dans son *Discours sur l'art de la guerre*, « Les choses nouvelles et soudaines surprennent beaucoup les armées. »

J.-P. R.